

Communiqué de presse du 30 août 2017

Application de l'initiative contre l'immigration de masse: NON à l'ingérence excessive sur le marché du travail

constructionsuisse s'oppose au projet pour mettre en œuvre l'initiative contre l'immigration de masse selon le dossier mis en consultation.

L'obligation d'annoncer des postes vacants occasionnera un énorme surcroît de travail administratif aux entreprises qui affichent un taux de chômage inférieur au seuil fixé et sont à la recherche de collaborateurs; une telle situation réduira sensiblement leur marge de manœuvre. Le seuil de cinq pour-cent de chômage, à partir duquel les groupes de professions seraient soumis aux nouvelles dispositions légales, est fixé à un niveau trop bas. Si ce taux devenait applicable, de nombreuses professions et branches, en particulier également de la construction, seraient assujetties à cette réglementation, alors que ces branches affichent un taux de chômage qui n'est de loin pas élevé.

De même, les offices régionaux de placement (ORP) ne seraient guère à même de maîtriser l'énorme surcroît de travail engendré par les nouvelles dispositions. Celles-ci déclencheraient une vague de bureaucratie dont l'effet serait discutable. Pour cette raison, constructionsuisse rejette énergiquement le projet de mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse.

Contact:

Sandra Burlet, directrice-adjointe, tél. 078 734 60 34

bauenschweiz ist die Dachorganisation der Schweizer Bauwirtschaft mit rund 70 Mitgliedorganisationen. Sie gliedert sich vorab in die vier Stammgruppen Planung, Bauhauptgewerbe, Ausbau und Gebäudehülle sowie Produktion und Handel. Die Bauwirtschaft generiert einen jährlichen Umsatz von gut 65 Milliarden Franken und beschäftigt rund 500'000 Arbeitnehmende.